

une projection pour 20 ans



Alain FABART

Association Châtillon pour tous, conseiller de Martine Gouriet pour les questions d'urbanisme et de transport.

réaménagement de la zone aérospatiale puisse être l'occasion d'y créer une pépinière d'entreprise

Zones d'ombre du projet du maire

Le centre-ville

Il y a plus d'un an, un projet très vague avait été présenté lors d'une réunion de quartier, sur le réaménagement du marché et du triangle du centre-ville (rue Jean-Pierre Timbaud, rue Gabriel Péri, avenue de Verdun).

Dans le PLU, il est fait plusieurs fois allusion à un projet "cœur de ville" sans plus de détails, si ce n'est que le PLU prévoit dans cette zone la construction d'immeubles de 17 m.

Il faut mettre au grand jour ce plan de rénovation, et engager une concertation sur le sujet avec les habitants et les commerçants :

- Le secteur tout entier du centre-ville (y compris la rue de la mairie) doit être repensé pour le rendre attractif et convivial en le rendant éventuellement piéton certains jours, avec les parkings d'accès correspondants.
- La reconfiguration éventuelle des commerces doit être pensée avec les commerçants.
- La hauteur prévue est à revoir et adapter en conséquence.

L'Aérospatiale

Les schémas présentés à la fois en réunion publique et au conseil municipal sont très vendeurs et séduisants sur le papier. Mais ils n'engagent que ceux qui les écoutent !

Le cahier des charges joint à l'acquisition foncière du promoteur Meunier doit être rendu public.

Dans le PLU doivent être annexés :

- Le document graphique opposable précisant le contenu du projet et la décomposition par parcelles.
- Les engagements pris sur les équipements publics.

Le plan de circulation et de transports

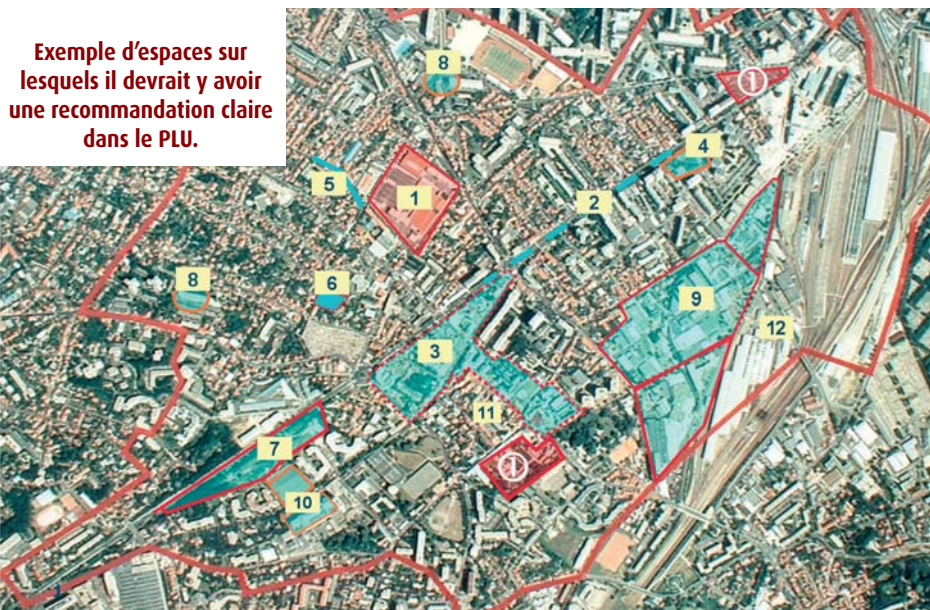
Aucun plan de circulation et de réaménagement de la voirie n'est annexé et pourtant tout doit être repensé en la matière, en lien avec le tramway et les communes voisines.

Il faut notamment repenser les aménagements de toutes les rues en fonction des quartiers desservis et de la circulation qui y transite, y compris avec des créations de réelles pistes cyclables et chemins piétonniers.

Il nous faut dénoncer le pseudo PLU et y inclure les exigences des Chatillonnais !

Nos exigences vis-à-vis du Plan Local d'Urbanisme :

- Intégrer un projet d'avenir, raison d'être du PLU.
- Annexer des documents opposables, détaillant la composition du projet sur le site de l'Aérospatiale.
- Annexer un plan de circulation et d'aménagement de la voirie compatible avec le tramway, en lien avec les communes voisines.
- Mettre au grand jour le plan de rénovation du centre-ville et engager une concertation ouverte avec les habitants et les commerçants.
- Engager une large consultation sur les besoins en équipements publics.



Exemple d'espaces sur lesquels il devrait y avoir une recommandation claire dans le PLU.

1. Secteur de l'aérospatiale, 2. Secteur de l'avenue de Paris, 3. Secteur du Centre-Ville, 4. Secteur Vauban Perronet, 5. Secteur pavillonnaire / rue Béranger, 6. Secteur de l'ex "parking aérospatiale", 7. Secteur "Vaisseaux du Parc / Ave. de Verdun / Sablons", 8. Logements collectifs, 9. Secteur des Arues / zone d'activités, 10. Secteur ONERA, 11. Secteur Mairie, 12. Secteur SNCF, côté Bagneux.

Votre avis m'intéresse

Si vous avez des suggestions à me faire...

N'oubliez pas
notre forum
sur le web

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org ou sur notre forum de discussions : <http://www.gouriet.org>